

RIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... \$1.00
Six mois..... .50
Pas d'abonnements pour moins de six mois.
Abonnement payable d'avance.
Numéro spécimen envoyé gratuitement sur demande.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes..... 5cts
Pour les annonces à long terme conditions spéciales et faciles.
Avis de naissances, mariages, ou de décès.....50cts

J.-D. GUAY, Rédacteur et Editeur-propriétaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. IV. No 17.

FEUILLETON No. 31.

LE COLLIER MAUDIT

TROISIÈME PARTIE

LA MADONE

I

La traversée du continent américain fut pour la cantatrice et pour Daniel un véritable enchantement.

Ce mot : Je t'aime ! que l'un et l'autre disaient isolément depuis quinze jours, au vent qui passe, au papillon qui vole, à la fleur qui embau-me, ce mot avait débordé du cœur de la jeune femme, et tous les deux, ils le commentaient maintenant par les mille variations de l'espérance et de la fantaisie, sans trop se soucier de leur compagnon de route.

Albert eût pu demander grâce, comme l'un des personnages des Faux Bonshommes, au quatrième acte de cette étincelante comédie, s'il n'eût pas été rendu indulgent par l'amour qui remplissait son cœur. Amour chaste et pur qui n'avait point de tare et que l'avenir saluait de ses plus riantes promesses. Daniel et Suavita n'avaient qu'un regain de passion ; il cueillerait, lui, une jeune fille dans sa fleur, et son lot était mille fois préférable. Le second ou le troisième jour, Albert, qui était resté à lire dans le wagon spécial de journaux, vit revenir Daniel la tête basse et Suavita visiblement contrariée ; il ne put s'empêcher de sourire, croyant à une brouille de passagère. C'était sérieux au contraire.

—Monsieur Albert, dit la jeune femme, voulez-vous être notre arbitre ?

Volontiers, mes amis. Je vous écoute.

—Vous connaissez notre histoire, dit Suavita. Après une longue séparation nous revenons à notre point de départ. Nous nous marierons aussitôt que le mariage sera possible. Je propose, moi de nous retirer dans un coin perdu de la Provence, non pas à Aix, je sais très bien que je n'y puis pas retourner, mais quelque part là-bas sur les bords de la mer, et d'y vivre tranquilles, heureux, faisant le bien pour réparer le mal que j'ai commis. J'ai environ trois cents mille francs bien à moi. N'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour nous qui voulons redevenir cultivateurs ?.....

—Je vous répondrai quand Daniel aura exposé les motifs de son refus, car il refuse, n'est-ce pas ?

—Oui, je refuse, dit le jeune paysan. Je refuse, et je serais un misérable si j'acceptais..... Pierrette est riche, je suis pauvre ; elle est artiste, je ne suis rien ; elle a un nom, je suis inconnu. La distance est trop grande entre elle et moi. L'amour ne suffit pas à la combler.

—Bien, Daniel, mon ami, dit Albert.

—Et ! quoi ! vous l'approuvez, s'écria la cantatrice con-

tristée. —Oui, j'approuve ses sentiments et je l'en estime davantage ; voyons maintenant ses projets.

Laisse-moi parler Daniel, dit la jeune femme.... Figurez-vous, monsieur, qu'il veut tenter le théâtre.... Il prétend que la communauté de carrière créerait seule une communauté de vie.... Mais malheureux ! tu ne sais donc pas ce que c'est que cette existence ! Lutter, toujours lutter, se traîner, anxieux et sans garantie, au milieu de basses intrigues et de laches calomnies. Et tout cela pour être constamment à la merci d'un public impitoyable.... Tu m'as vu fêter et ton cœur tressaillait de bonheur au bruit des applaudissements ; mais que dirais-tu, que ferais-tu si tu entendais le sifflet strident auquel aucun artiste n'est certain d'échapper, et dont la menace constante sert de contrepoids à notre vanité professionnelle.... Dites lui cela, monsieur Albert ; dites lui que m'obliger à remonter sur les planches, ce serait me tuer.... C'était bon quand mon cœur était muré ; c'était bon quand je n'avais pas de cœur !

—Vous êtes injuste et pour vous et pour le théâtre, ma chère, enfant, interrompit Albert. Le théâtre n'a pas pour les hommes les écueils que les femmes y rencontrent, lorsqu'elles sont livrées à elles-mêmes et qu'elles n'ont pas un mari porte-respect.... Le projet de Daniel ne me paraît point déraisonnable, s'il a de la voix et s'il est musicien.

—Hélas ! oui, soupira la cantatrice..... tout à l'heure, pendant l'arrêt d'une heure, nous nous sommes arrêtés dans le bois et il a répété fort bien, ma foi, la plupart des morceaux que j'ai chantés.....

—Je n'en suis pas étonné. Artiste, Daniel l'est dans l'âme. J'ai vu de forts jolis morceaux d'ébénisterie qu'il a exécutés sans avoir jamais appris ; il est doué ; puisqu'il a de la voix et l'instinct musical

—Ah ! Tu vois bien, s'écria Daniel rayonnant

—Une observation, cependant, et un conseil, reprit Albert.... Pour réaliser ce projet, il est essentiel de ne pas se presser Daniel doit se résigner à étudier pendant dix-huit mois au moins la musique et le chant avec les maîtres les plus sérieux et sous la surveillance de sa femme. Daniel a dit il a un mot qui m'a fait beaucoup de peine. Il n'est pas riche, cela est vrai, mais en arrivant en France, mon père lui remettra en son nom et au mien une constitution de rente de six mille francs.... Un homme peut toujours vivre honorablement avec six mille francs de rente. Et certes si jamais commencement de fortune a été légitimement acquis, c'est bien celui-là !.... Je ne suis pas très-expansif dans ma reconnaissance, mais que penseriez-vous de moi, Daniel, si j'oubliais que vous m'avez sauvé la vie !

Le jeune paysan balbutiait, regardant alternativement Albert et Suavita, hésitant à formuler un soupçon qui surgissait de son esprit, n'osant croire que son ami, si franc, si susceptible sur le point d'honneur, eût préte la main à une combinaison qui l'en-

chirait de l'argent de la cantatrice, et cependant inquiet de cette reconnaissance qui lui paraissait un peu exagérée.

Au milieu des mots confus que proférait Daniel, Albert avait discerné ces lambeaux de phrases : "Vous ne me devez rien.... Pourquoi ne m'avoir pas averti.... Mon père.... Berthe...." pour toute réponse, il chercha dans son portefeuille un dépeche ainsi libellée : "Six mille francs nominative pour Daniel, fait dot Berthe, dix mille fr ; donné quittance père Grimaud vingt ans de ferme." La feuille crépitait entre les mains tremblantes de Daniel, qui, suffoqué par les sanglots, se laissa choir sur une banquettes évanoui. Suavita fit un mouvement vers lui. Albert la retint.

—Vous voyez, mon cher ami, dit-il, que vous êtes libre d'agir suivant votre inspiration, sans avoir à vous préoccuper de vos parents. Avec notre reconnaissance éternelle, vous aurez la bénédiction de votre famille....

Le jeune paysan fondit en larmes.... Les quelques voyageurs qui se trouvaient dans le wagon de lecture s'étaient retirés discrètement, fait sans précédent peut être en Amérique, et que justifiait la présence de la cantatrice dont le succès avait été si éclatant, et pendant les derniers jours, si patriotiquement honorable. Le jeune paysan faisait d'impuissants efforts pour parler et ce ne fut qu'à un nouvel arrêt du train qu'il put reprendre possession de lui-même. Alors il embrassa avec effusion et son ami et Suavita.

—Plus que jamais, conclut-il, je veux me faire un nom, essayer tout au moins....

Le long voyage transcontinental s'acheva sans incident notable dans une intimité à trois, cimentée par une triple reconnaissance. La situation changea sur le paquebot. Comme à l'aller, Daniel fut malade pendant toute la traversée ; Albert devint forcément l'unique compagnon de Suavita ; il apprit à la connaître et à apprécier son réel bon sens et sa rectitude d'esprit. Elle avait conscience de ses fautes et elle était résolue à les réparer. Albert lui ayant démontré que le projet de Daniel était le seul qui pût réaliser un mariage dans des conditions non disproportionnées, elle répondit :

—Je le sais bien, et c'est pour rendre la décision de Daniel inébranlable que j'ai simulé une extrême contrariété. Nous pouvons nous marier sans même qu'il ait commencé ses études. Je suis sans inquiétude ; sa passion d'aujourd'hui sera tempérée par le travail et se changera en sérieuse et calme affection ; je me sens capable de devenir une vraie femme....

On sait que les paquebots transatlantiques font escale à Brest, avant de débarquer au Havre. Le père d'Albert l'attendait ; il prit à peine le temps d'embrasser les deux voyageurs ; la cantatrice était restée à l'écart.

—Daniel se chargera de ramener les bagages, dit-il ; viens, nous partons pour Paris ; le grand-père d'Andrée se meurt.

II

De même qu'un grain de poussière peut déranger un mécanisme compliqué, de même une légère inadvertance détruisit la conspiration du silence formée autour du vieillard qui poursuivait de sa haine persistante la famille de Crisenac. Le grand-père d'Andrée croyait fermement que le jeune sous-lieutenant avait tué l'ex-commandant des mobiles. Le duel simulé lui avait donné un regain de vitalité ; chaque fois que le vieillard se trouvait avec son petit-fils, il manifestait sa satisfaction par une pantomime animée. Le sous-lieutenant devait lui raconter le combat. Les premiers jours, tous les membres de la famille de Villeneuve-Silvepont s'étaient prêtés de bonne grâce à cette fantaisie ; Le jeune officier était las de mentir, et Andrée souffrait d'entendre le récit de la mort de celui qui devait lui donner son nom.

Le général, pour couper court à ces pénibles scènes trop souvent renouvelées, mit à exécution un projet depuis longtemps caressé pour son fils. Il obtint son envoi dans un régiment en garnison en Algérie. Le sous-lieutenant parti, il ne fut plus parlé d'Albert, si ce n'est dans les conversations intimes d'Andrée avec sa mère. Or, dans une de ses lettres, le sous lieutenant avait écrit : "A-t-on des nouvelles d'Albert de Crisenac ?"

Le vieux grand-père entre autres infirmités, était agité par un tremblement si violent qu'il lui était impossible de lire. On lui donnait de lecture des lettres de son petit-fils, et c'est à Mme de Villeneuve-Silvepont que ce soin était dévolu ; elle s'en acquittait fort bien, accentuant chaque mot avec une netteté que le vieillard appréciait, et grâce à laquelle il ne perdait pas une phrase. Lire ainsi est un travail pour ainsi dire mécanique ; les yeux et la voix y sont employés ; l'intelligence joue un rôle tout-à-fait secondaire. La générale s'était bien promis de biffer mentalement et lut : "A-t-on des nouvelles d'Albert Crisenac ?" Le vieillard bondit sur son fauteuil ; Madame de Villeneuve-Silvepont rougit et balbutia. Le coup était porté et il devait être fatal à cet homme qui, aux dernières limites de la vie, se repaissait de l'odieuse volupté de la mort. Se soulevant sur les deux bras de son fauteuil, le corps penché en avant, les yeux étincelants de haine, le vieillard manifestait sa fureur par des cris rauques et inarticulés. Il eut assez de force et d'énergie pour lancer une main crispée avec laquelle il espérait saisir la lettre révélatrice ; mais ce grand effort lui fit perdre son équilibre, et il retomba sur le siège en poussant cette exclamation ; "Misérables !... lâches !... menteurs !"

La générale était fort embarrassée. Appeler Andrée eût excité davantage encore la colère du malheureux qui râlait ; chaque tentative d'explication était repoussée par un mouvement de rage. Le vieillard, surexcité par la passion haineuse, furieux d'avoir été trompé, se soulevait par instants et lançait quelque virulente apostrophe ; puis il retombait et s'affaissait sur

lui-même. Vaincu par cette gymnastique violente, il finit par rester inerte, n'ayant plus de vigueur et de vie que dans les yeux, qui étaient étincelants. Mme de Villeneuve-Silvepont le fit mettre au lit et manda un médecin. L'homme de l'art déclara que le patient avait été frappé par une attaque de paralysie et que la mort était imminente.

Le général et Andrée se rendirent auprès de lui ; il leur fut impossible de discerner quels sentiments éprouvait le vieillard, si même ils étaient reconnus. La jeune fille lui fit néanmoins une confession complète de ce qui s'était passé et lui avoua son amour. Sans aucun doute, cette confession lui eut valu le pardon et la bénédiction de son aïeul, si celui-ci l'avait entendue et s'il avait pu manifester sa volonte. Andrée avait été éloquente et persuasive ; son cœur chaste et pur sa reconnaissance, avaient donné à sa voix des inflexions touchantes auxquelles un barbare se fut laissé fléchir. Mais le vieillard avait-il compris ? C'est une question qui restera éternellement sans solution. La science est réduite à des suppositions. La paralysie ne lui a pas livré ses secrets. Ce qui est positif, c'est que le moribond ne fit pas un mouvement, n'articula pas une

parole ; ses yeux étaient démesurément ouverts ; la vie se retirait par degré de ce corps inerte ; le pouls était seul perceptible.

M. de Crisenac fut averti, son fils devait arriver d'un jour à l'autre ; il proposa d'aller le chercher et de le ramener directement à la villa de Passy, afin de provoquer, par sa présence une crise qui serait peut-être favorable. Les médecins consultés ne s'opposèrent pas à cette expérience, qu'ils croyaient d'ailleurs complètement inutile, en admettant même que la mort fut assez lente à venir pour la rendre possible. A tout événement, M. Crisenac était allé à Brest attendre Albert ; ils retourneraient à Paris par les voies les plus rapides.

OR PLAQUÉ SOLIDE. Afin d'introduire nos montres et autres bijoux... nous envoieons ce beau jeu d'or en plaqué à aucune adresse sur reçu de 22 cent en timbre de Post; et ainsi envoieons sans autres charges notre grand catalogue de montres et bijoux... CANADIAN WATCH AND JEWELRY CO 69 & 71 Adelaide St., East Toronto, Ont.

A VENDRE Les lots du cadastre numéros 535, 536, 369 et 370 situés dans le quartier centre de la ville de Chicoutimi. Conditions faciles. S'adresser à M.-O. BOSSE

New-York Life

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Capitaux..... \$105,000,000.00
Actif en Canada..... 2,011,235.93

Revenu total..... \$ 29,163,266.84
Payé aux porteurs de police et à leurs ayants droits..... 189,344,058.87
Nouvelles Assurances souscrites..... 151,119,088.00
Assurances en vigueur..... 495,801,970.00
Payé aux porteurs de police et à leurs ayants-droits..... 12,121,121.66

P.-A. GUAY, J.-E. SAVARD,
Agent Général. Agent.

FARINES - FARINES
F. KIROUAC & FILS
COIN DES RUES ST-PIERRE ET ST-ANDRE, BASSE-VILLE.

Farines dans toutes les qualités et dans tous les prix.
—AUSSI—
Plâtre à terre à bas prix, Sel, Gruau, Barley, Lard coupé court et mess, (notre lard est toujours inspecté par l'inspecteur du gouvernement à Québec avant d'être livré) Saïndoux en saux et en chaudières de 3 à 5 livres, pois, fèves blanches, Son, Gruu, Moulée d'avoine, Moulée de Blé d'Inde, (Cornfeed) Farine de Blé d'Inde, Blé d'Inde cassé, (Cracked corn) Blé d'Inde rond, Pain de lia, etc., etc.

Foin presse', Poissons, Huiles, etc, etc.
Nous attirons spécialement l'attention de messieurs les marchands sur le fait que nous avons récemment accepté l'agence pour la farine préparée de St Antoine de Québec, cette farine est la meilleure dans le marché et un essai en convaincra les plus incrédules.
Cette farine se vend à la douzaine de paquets et nous avons toujours en mains des boîtes de 2 douzaines de paquets de 3 livres et des boîtes d'une douzaine de paquets de 6 livres. Les boîtes vides en bon ordre sont retournables à 20 cents le que chargées.

F. Kirouac & Fils.

LE PROGRES DU SAGUENAY

CHICOUTIMI 11 DECEMBRE 1890.

LA PROTECTION

Qui paie les droits douaniers ?

Bien souvent nous entendons dire que la politique nationale, que la protection est funeste aux habitants des campagnes qui paient une grande partie des taxes douaniers.

D'abord, il ne faut pas oublier une chose, c'est qu'il est nécessaire d'avoir pour administrer les affaires d'un pays, pour faire face aux justes demandes qui sont faites de toutes parts, des revenus considérables. Dans nos affaires municipales, l'administration ne peut se créer de revenus autrement que par la taxe directe et c'est pourquoi chaque propriétaire est appelé à contribuer pour sa part au rouage des affaires municipales, à la construction des ponts, etc.

Dans les quelques années d'administration qui ont précédé l'adoption de la politique nationale, le peuple du Dominion était vivement alarmé ; la confédération adoptée en 1868 devenait en défaveur. Chaque année fiscale se soldait par un déficit considérable et on ne voyait partout que misère. Toutes nos manufactures, nos industries étaient inactives et les classes ouvrières sans ouvrage.

Les hommes d'état à la tête des affaires ne voyaient aucun moyen d'augmenter les revenus, et les demandes d'argent se faisaient de plus en plus générale par tout le pays. On parlait de taxe directe, on parlait de tous côtés d'administrer les affaires du Dominion comme on administre les affaires de nos municipalités. Nos contribuables, déjà si lourdement taxés pour leurs affaires municipales, allaient être appelés à contribuer de leurs deniers à l'administration des affaires du pays. Ce cri de "taxe directe" était dans toutes les bouches et effrayait avec raison tous ceux qui se rendaient compte de la situation.

C'est alors que Sir John, l'éminent homme d'état qui présidait depuis lors aux destinées du pays, proposa au peuple du Dominion la politique protectionniste. Le parti conservateur vit entrer sous son drapeau tout le groupe du parti libéral qui s'était alarmé de la situation faite au pays sous l'administration libérale, et le résultat des élections générales de 1878 fut favorable au nouveau programme de Sir John. La protection fut donc mise en force et ce système a fonctionné pendant 12 ans à la grande satisfaction du pays. Des excédents de plusieurs millions de piastres ont remplacé les déficits des dernières années de l'administration précédente.

Nos manufactures et nos industries ont reçu une nouvelle impulsion et l'on ne voit plus des centaines d'ouvriers sans ouvrage.

Non-seulement nos déficits se sont convertis en surplus mais encore les octrois pour travaux publics ont été considérablement augmentés. Ce que le gouvernement reçoit par le moyen de la protection, il le distribue dans tous les comtés sous forme de subside pour nos chemins de fer, nos quais, nos havres, nos phares, etc.

Le peuple paraît-il indirectement tout ce que le pays a de revenus qu'il ne pourrait s'en plaindre, parce que ce même argent lui est remis sous diverses formes.

Tels sont les résultats de la protection. Voyons maintenant par qui sont payés les droits douaniers, le but principal de notre article.

Le système protecteur a cela d'avantageux c'est qu'il pèse sur les différentes classes proportionnellement aux bienfaits et aux avantages que ces différentes classes retirent de son fonctionnement. Il suffit de se rendre compte de ce qui se passe autour de nous pour nous en convaincre. Quels sont ceux qui bénéficient le plus des améliorations publiques, chemins de fer, quais, phares, etc ? Ne sont ce pas les villes ? Les campagnes sont certainement favorisées par toutes ces améliorations, mais il n'y a pas à le nier, c'est dans les villes que se dépensent les plus fortes sommes, que les ouvriers sont recrutés en plus grand nombre et que le commerce reçoit un plus grand développement. Aussi, sont-ce les villes et non les campagnes qui contribuent le plus dans les pays protecteurs aux fonds publics parce que ce sont les habitants des villes qui font la plus grande consommation des articles frappés par le tarif douanier.

Quels sont, en effet, les articles qui apportent le plus au revenu douanier ? Ce sont, d'après le rapport officiel du commerce et de la navigation, les livres et matières d'imprimeries, les articles en cuivre, les cotons, les grains et farines, le charbon, les terres cuites et faïences, les nouveautés, dentelles, plumes, fleurs artificielles, les noix et fruits séchés, les gants et mitaines, les pardessus et souliers en caoutchouc, les chapeaux de soie et de feutre, le fer en barre, les tuyaux en fonte, les ferrures pour bâtiments, meubles, harnais et voitures, les machines, tuyaux en fer et en acier, les pianos, le pétrole, les articles de papeteries, les viandes, beurre, fromage, les soieries et velours, les vins et spiritueux, les sucres et mélasse, les cigares, ameublement de luxe, les étoffes et tapis de qualités supérieures.

Dans cette liste sont compris tous les articles qui rapportent au-dessus de \$10,000 de revenu au département des douanes.

Les trois quarts de ces articles sont à peu près inconnus chez les cultivateurs. Il n'y a guère que les farines, les cotons, les chapeaux, le pétrole et les sucres qui soient consommés dans nos campagnes et les principaux articles, les farines, les cotons et les sucres sont dépensés en quantité bien moins grande que dans les villes attendu que nos cultivateurs produisent une partie de leur farine, de leur sucre et remplacent avantageusement les cotons par leurs lainages. Le pétrole même est consommé en bien petite quantité à la campagne. En fin de compte, on serait étonné du résultat si on pouvait constater quel montant minime le cultivateur paie pour douanes dans notre pays. C'est l'habitant des villes qui profite le plus de la protection, c'est lui qui paie la grosse part du tarif et ceux qui veulent prouver le contraire n'y parviendront pas.

Restez donc protectionnistes, vous habitants des villes et des campagnes, qui craignez la taxe directe et qui ne voulez contribuer à l'administration des affaires publiques que proportionnellement à ce que vous en retirez.

LA SESSION

Le discours sur le budget de l'honorable Trésorier Provincial prononcé vendredi dernier est trop long pour être publié sur notre journal. Nous en extrayons cependant les passages les plus pratiques. C'est une espèce de condensation que nous avons préparée pour notre feuille. Nous n'aurons à bien dire que les chiffres, l'espace nous manquant absolument pour publier les explications de l'honorable ministre.

Table with financial data: OBSERVATIONS SUR L'EXERCICE 1889-90. Total des paiements... \$5,312,957 65. Recettes totales... 3,588,950 50. Excédents des paiements... 1,723,987 15. Argent en caisse le 30 juin 1889... 2,210,019 79. A déduire l'excédent... 1,723,987 15. Bal. des mandats... 39,311 79. Le 30 juin 1890, il reste donc une balance de 527,344 43. De la totalité des paiements il faut déduire... 5,312,907 65. Fonds en fidé-commiss remboursés... 269,233 22. Réduisant la totalité des paiements à... 5,043,674 43. La totalité des recettes a été de... \$3,588,920 50. Moins les dépôts en fidé-commiss 18,313 43. 3,570,607 07. Donnant pour les dépenses spéciales ou extraordinaires... \$1,478,067 36.

Le déficit des dépenses ordinaires sur les recettes a été de \$311,066 88. DETTE FLOTTANTE DE LA PROVINCE. L'état de la dette flottante et des obligations de la province, tel que constaté jusqu'à ce jour, est comme suit :

Total de la dette flottante... \$6,762,033 86. Dans ce montant sont comprises la dépense spéciale de \$912,183 00, votée pour l'année courante, ainsi que la somme de \$115,448 74 demandée dans les estimations supplémentaires, et \$558,555 00 attribués à l'exercice prochain finissant au 1er juin 1892, déduction faite des revotes.

ACTIF ET PASSIF

Le passif offre à peu près le même chiffre que celui du 30 juin 1889, mais l'actif, qui était de \$12,513,960.50 accuse une diminution de \$1,682,175 36, à la date correspondante de 1890.

La dette qui était de \$21,510,960.30 au 30 juin 1889 est tombée à \$21,448,669 67 à la date correspondante de 1890—la différence de \$62,293.33 ayant été employée au rachat d'obligations.

L'excédant du passif sur l'actif accuse une augmentation de \$1,611,215.49, comparé à celui du 30 juin 1889.

EXERCICE EN COURS

Le vote de la dernière session attribué au service administratif a été de... \$2,249,589 92. En ajoutant à ce service celui de la dette publique, soit... 1,176,055 32.

on obtient le chiffre de \$3,425,645 24 qui représente le montant prévu alors. Nous demandons par un budget supplémentaire pour faire face à certaines obligations du service une somme de... 215,570 01.

donnant un total de \$3,641,215.25. ANNÉE FISCALE 1891-1892. Le trésorier estime les recettes de cet exercice à... \$3,602,835.70 et la dépense s'estime comme suit :

Table with financial data: Service de la dette publique... \$1,239,556 82. Service administratif... 2,319,337 97. \$3,558,894 79. Dépenses imputables au capital : Construction des édifices publiques, etc... \$838,555.00. Subsidés aux chemins de fer, etc... 756,956.25. Remboursements de dépôts de chemins de fer en garantie... \$231,070.14. 1,826,581.39.

Total... \$5,385,476 18. Le trésorier, au sujet des chemins de fer dit :

"Cet item est plus élevé pour 1892 que pour 1891 de \$181,591.98 ; en 1891 il était de 575,364.27 et pour le prochain exercice de \$756,956.25. L'importance des voies ferrées n'est plus à discuter. La province de Québec, qui est riche en mines, forêt, pechvoirs d'eau, production du sol, ne se développera qu'en autant que nous donnerons des moyens de communication faciles à ses habitants. Si les belles et riches vallées du lac St-Jean et de l'Outaouais eussent été pourvues de chemins de fer, il y a vingt-cinq ans seulement, des milliers et des milliers de Canadiens habiteraient ces vastes contrées, tandis qu'ils ont pris le chemin pénible de l'exil."

L'hon. Blanchet, chef de l'opposition, fait quelques remarques sur le discours du trésorier, quoiqu'il soit entendu que la discussion est remise à une autre séance. Il termine par les paroles suivantes.

"N'avons-nous pas raison de demander où nous allons avec le régime actuel ? En 1886, dernière année de l'administration conservatrice, les dépenses ordinaires de la province étaient de \$3,032,000. En 1888, administration nationale, elles étaient de \$333,006 de plus ; en 1889 de \$531,000, et en 1890 de \$851,000 de plus. Qu'avons-nous en retour de cette augmentation énorme ? Le gouvernement n'a rien fait pour l'agriculture, la colonisation qui justifie même en partie cette augmentation de dépenses. Sans être alarmistes, il

est permis d'entretenir des craintes sérieuses sur l'avenir de notre province, en face de la situation financière qui lui est faite.

LA REGION DU LAC ST JEAN

(Suite.)

La région traversée par le chemin de fer du lac St-Jean est entrée dans une ère de développement extraordinaire, grâce aux communications ouvertes et à l'initiative éclairée de la Compagnie. La ligne principale de Québec à Roberval comprend cent quatre-vingt-dix milles, et il est décidé de l'étendre à l'est jusqu'à Chicoutimi et à St-Alphonse, c'est-à-dire jusqu'à la tête de la navigation océanique de la rivière Saguenay. St-Alphonse est un magnifique havre que les plus gros transatlantiques peuvent atteindre en toute sûreté. Il est question d'y raccorder à la voie ferrée une ligne de vapeurs rapides, ce qui permettrait aux touristes d'aller contempler par terre et par eau les merveilleux paysages du Saguenay.

En 1888, on avait coupé sur la ligne du chemin de fer du lac St-Jean 210,000 billets ; l'année dernière, on en a coupé 365,000. Autrefois, on ne faisait pas un seul billet dans toute cette région. Aujourd'hui, le département des Terres de la Couronne en tire un revenu très considérable qui ira sans cesse en augmentant et qui est déjà assez considérable pour payer l'intérêt sur une grande partie des subsides votés à ce chemin de fer par la province. Cette année quatre nouvelles scieries seront établies le long de la ligne, dont la plus considérable à St-Raymond dès les premiers jours de l'été.

En 1889, le chemin de fer transportait 79,000 voyageurs, 104,000 tonneaux de fret, 27,000 cordes de bois de chauffage, 25,000,000 de pieds de bois de commerce et 24,000 tonneaux d'autres marchandises.

Les diverses industries qui alimentent ce trafic et le commerce de bois donnent de l'emploi à près de 3,000 hommes.

On a pris cette année des mesures qui permettront de donner plus de logement au grand hôtel de Roberval. En outre la construction d'un autre hôtel à la Grande Décharge, presque aussi vaste que ce dernier, vient d'être terminée.

La Compagnie se propose d'étendre ses opérations à l'ouest, à l'est et au nord, de façon à établir un vaste réseau sur toute la région septentrionale de notre province.

L'extension orientale consisterait d'abord en un chemin de fer entre Chambord, Chicoutimi et St-Alphonse, plus de 60 milles à travers une région agricole comptant les deux tiers de la population du comté. St-Alphonse serait choisi comme terminus, parce que son port est accessible aux plus gros vaisseaux en presque toute saison et sans tenir compte de la marée. La compagnie établirait alors une ligne de paquebots entre St-Alphonse et la Rivière-du-Loup, de telle sorte qu'un touriste, parti de Québec à huit heures du soir, pourrait y être de retour le lendemain à la même heure, ayant accompli en 24 heures tout le tour du Saguenay, ce qui ne peut se faire aujourd'hui en moins de deux jours.

Il n'est pas du tout inopportun, en parlant des projets de la compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean, de signaler le puissant concours que leur apporterait la construction d'un pont entre Québec et Lévis. L'exécution de cette entreprise doublerait le mouvement des voyageurs et augmenterait dans une forte mesure le trafic général sur le chemin de fer du lac St-Jean. Un des principaux avantages serait de permettre l'exploitation en grand des carrières de granit des montagnes du nord. Dans l'état du Maine il existe des carrières semblables qui donnent tout le long de l'année de l'emploi à plus de 1,000 hommes. Une carrière du même genre dans le New-Hampshire a donné naissance à une ville florissante. On en expédie de grandes quantités à Cincinnati, ainsi qu'à Chicago et à toutes les villes de l'Ouest Américain.

Jeunes gens méditez

CINQ MILLIONS DE PIASTRES JETÉES A L'EAU

Savez-vous combien il se boit de boisson forte dans la Puissance du Canada, pendant une année ?

Vous n'en avez pas d'idée et vous ne devineriez pas.

La moyenne est évaluée à cinq millions de piastres.

Cinq millions de sacrifices pour damner les hommes, pour ruiner les familles, pour ravager la société !

Avez-vous jamais songé à tout le bien que l'on pourrait faire avec cet argent ?

Employé à la colonisation, en supposant que chaque colon reçoit \$500 pour se faire un établissement, on aurait à la fin de l'année 10,000 familles de plus au pays qui l'enrichiraient de leur travail et de leurs profits.

Cet argent suffirait pour payer en grande partie tous les frais de nos écoles publiques.

Il y en aurait de reste pour soulager absolument les pauvres et les infortunés du Dominion !

Le croirait-on, il y en aurait de reste pour payer toutes les dépenses de la province de Québec.

Voilà ce que pourrait faire le denier de Bacchus les cinq millions qu'on emploie actuellement à l'avachissement du genre humain, à la satisfaction d'une passion honteuse et dégradante.

C'est à y penser !

MAURICE OVIDE BOSSE NOTAIRE

Hrs. de Bureau de 9 hrs A. M. à 4 1/2 hrs P. M. EN FACE DE O. BOSSE, SHERIF, CHEZ M. B. LEVESQUE.

Aussi :—Agent pour le comté de Chicoutimi de la célèbre compagnie "THE MANUFACTURER'S LIFE" —and— ACCIDENT INSURANCE Co., Toronto.



Avis Public

EST par le présent donné que tout colon, qui, DICI AU PREMIER MAI PROCHAIN, paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne sur prix d'achat de terres publiques, ne sera tenu de payer que cinq ans d'intérêt seulement.

La même remise est offerte aux colons sans titre qui achèteront et paieront le prix complet des terres qu'ils occupent, dans le délai susdit.

Tous ceux qui ne paieront point dans ce délai, devront subir la révocation de leur billet de location.

Pour le paiement, on devra s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne.

GEORGES DUHAMEL, COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, QUÉBEC, 24 OCTOBRE 1890.

Aucun journal n'est autorisé à publier cet avis sans une autorisation spéciale du Commissaire des Terres de la Couronne.

Geo. D.

6 nov. 90-

Avis

Il est spécialement défendu de passer sur les lots Nos 15 et 16 du second rang du canton Bagot, et d'y enlever du bois.

Peter McLean,

Gérant du Club Ha ! Ha ! Bay. St-Alph., 21 nov. 1889, lan—21 nov. 89.

Aux Marchands

Depot de Tabac !

DE TOUTES SORTES

Le soussigné vient de prendre des arrangements avec un grand manufacturier de tabac et pourra à l'avenir fournir aux marchands de Chicoutimi et des campagnes environnantes, en bas du prix de Québec, toutes sortes de tabacs tels que

TABAC en feuille, en torquettes, en rouleaux, en paquets, à chiquer, etc., etc.

Ces divers tabacs sont de très bonnes qualités et sont vendus

En Gros Seulement

Le soussigné vient d'entrer dans le nouveau et spacieux magasin qu'il a fait construire durant la dernière saison. Il est maintenant en état de satisfaire à toutes les demandes. Toujours en mains,

FARINES DE TOUTES SORTES

directement importées des moulins du Manitoba et qui peuvent être vendues à meilleur marché qu'à Québec.

Agent pour la célèbre moissonneuse "DAISY", à un seul cheval. La "DAISY" est la moissonneuse qui donne le plus de satisfaction dans le comté.

AU CHOIX DES CULTIVATEURS

Cinq sortes différentes de charrues en acier des meilleures manufactures.

JOS. GAGNON, Marchand.

10 septembre 90.—la

MOISSONNEUSE

"DAISY"

A UN CHEVAL

La DAISY donne une meilleure javelle que toute autre en Canada. Elle est non seulement efficace dans le grain de conditions favorables, mais sans rivale dans une moisson mal conditionnée. Elle n'a pas de tirage de côté, et quant au principe, à la balance, l'ouvrage et les matériaux, est insurpassable, et aussi parfaite que nous puissions la mettre.

Elle concentre toutes les qualités d'une bonne moissonneuse et beaucoup d'autres très remarquables. Ses succès et son ouvrage font l'orgueil de ses propriétaires, et rien ne sera épargné pour la tenir à la hauteur de sa position.

—AUSI—

engins, bouilloires, moulins à scie avec les machines, etc.

W. A. ROSS

30 Rue St-Paul, Québec.

A Chicoutimi, M. Jos. Gagnon est notre agent pour la vente de nos instruments agricoles.

N. B. Les plus bas prix de la ville pour les marchandises de premier choix 14 mai 90.

Meurtre horrible

Vers trois heures cet après-midi un meurtre terrible a été commis à la résidence de madame T.-C. Milligan.

En arrivant, l'homme de police rencontra Ling venant d'un côté de la maison, et s'en empara. On entra ensuite dans la cuisine; il y avait du sang à différents endroits et en faisant quelques recherches, on trouva sous le lit, un corps affreusement mutilé, encore chaud.

Explosion au fort Wadsworth

Un accident grave s'est produit vers deux heures après-midi, au fort Wadsworth, à Staten Island. Cinq ouvriers étaient occupés dans une des salles du fort à amorcer des cartouches, quand l'une d'elle a éclaté, aussitôt a eu lieu une explosion formidable qui a été entendue dans tous les environs.

Une collision dans un tunnel

Une collision qui a bien failli avoir de désastreuses conséquences, s'est produite dans un nouveau tunnel, à Trenton, New-Jersey, sur la ligne du chemin de fer de Pensylvanie entre un train de banlieue et l'express de New-York.

L'express heureusement n'était pas lancé à toute vitesse, et le mécanicien et le chauffeur ont vu le danger à temps mais trop tard pour réussir à éviter la collision.

Les restes de Wheeler ont été enlevés ce matin au cimetière d'Edson et transportés à Pelham où l'enterrement a eu lieu.

dans Hamilton street, à Philadelphia.

Mme Keckline a couru aussitôt chez sa voisine, Barbara Lamprecht, et elle n'y était pas plus tôt arrivée qu'elle se trouvait en présence d'un spectacle affreux.

Quant à Mme Lamprecht, elle n'était pas morte lorsque Mme Keckline est arrivée, mais son état était absolument désespéré.

Pendu depuis le mois de juin

En juin dernier, un homme âgé, du nom de Moses Wheeler, de Lowell, Mass., a disparu sans que l'on ait pu savoir ce qu'il était devenu.

L'autre jour, deux jeunes gens nommés Lincoln Riddick et John Quesy faisaient la chasse dans les bois entre North et Middletown, Chelmsford.

S'étant approchés, ils virent pendu à un arbre et se balançant au bout d'une corde, la tête d'un homme dont le corps décomposé gisait par terre.

Le mystère du mois de juin était découvert et les restes de Wheeler furent recueillis et transportés au charnier du cimetière Edson à Lowell.

Le spectacle de cette découverte était effrayant à voir. A quelques pieds de terre, était suspendue au bout d'une corde, comme nous l'avons dit, la tête et une partie du tronc. Le corps s'étant décomposé, s'était par la force de son poids, séparé du tronc en bas des côtes, et était tombé par terre.

Les restes de Wheeler ont été enlevés ce matin au cimetière d'Edson et transportés à Pelham où l'enterrement a eu lieu.

avis

AVIS vous est donné que la totalité et université des créances dues à William Grant de la ville de Chicoutimi, marchand failli, a été vendue par Henry Austin Bédard, de Québec, curateur, par acte de vente sous seing privé en date à Québec du neuf octobre 1890, le laquelle vente titre authentique a été exécuté à Québec devant Mre E. J. Angers, notaire, le vingt cinq novembre 1890 à Thomas Edouard Saucier, de Québec, et que ce dernier a vendu les dites créances aux soussignés, Napoléon Georges et Cyrille Kéroüac, tous deux de Québec, faisant commerce en société sous la raison de F. Kéroüac & fils, par un acte exécuté devant le notaire Ovide Bossé, le seizième jour d'octobre 1890. Les dits deux actes de vente déposés au bureau du protonotaire à Chicoutimi.

AVIS AUX FAMILLES

Vous voulez économiser, ne manquez pas d'aller acheter au MAGASIN POPULAIRE DE EMILIE ANGERS MARCHAND EPICIER NO 28, MARCHÉ CHAMPLAIN BASSE-VILLE, QUÉBEC

CULTIVATEURS ENVOYEZ

Vous aurez de belles étoffes, couvertes, flannelles, etc.

DEPUIS 10 ANS Nos produits ont donné la plus entière satisfaction dans le Saguenay et toute la Province.

M. M. GUAY & CIE

Comme agents de notre maison pour Chicoutimi et les paroisses voisines. Voir nos échantillons pour toutes informations et pour envoyer votre laine, adressez vous à

M. M. GUAY & CIE. A.-L. GRINDROD & CO, SHERBROOKE, P. Q. 22 mai 90.

IMMENSES AVANTAGES!

Dont vous pourrez profiter en allant acheter au magasin général du bon marché tenu par

P.-H. BOILY

MARCHAND RUE RACINE, CHICOUTIMI

AVIS

Lac "XAVIER"

Le susdit lac ayant été loué par le soussigné, en conséquence, il est strictement défendu de faire la pêche sous peine de pénalité autorisée par la loi.

Ce lac est situé dans le 5ième rang du township Harvey.

W. ANDERSON. St-Fulgence, 15 Sept. 1890.—2 ms.

L'abus des liqueurs éniivrantes positivement guéri par l'administration du spécifique du Dr Haines

Ce spécifique peut être donné dans une tasse de café ou de thé, sans la connaissance de la personne qui le prend, que cette personne soit un grand ivrogne ou seulement adonné à la boisson. Des milliers d'ivrognes ont été guéris en prenant ce remède dans leur café hors de leur connaissance, et aujourd'hui, ils croient qu'ils ont abandonné la boisson grâce à leur énergie.

ECOLE VETERINAIRE DE QUEBEC

L'ouverture des cours de l'École Vétérinaire de Québec aura lieu

JEUDI, LE 2 OCTOBRE 1890 A 5 hrs p. m.

Le Gouvernement met à la disposition des élèves un certain nombre de bourses qui donnent aux titulaires le droit de suivre tous les cours gratuitement excepté la dissection.

On peut obtenir ces bourses en s'adressant au Dr G. Leclerc, secrétaire du département d'Agriculture, ou à M. E. A. Barnard, secrétaire du Conseil d'Agriculture ou à

J.-A. COUTURE, D. M. V. 49 rue Desjardins. DIRECTEUR DE L'ECOLE. 18 sept. 2 ms.

GRAINS DE SEMENCE

Nous recevons par le premier voyage du bateau un assortiment considérable en Grains de Semence et en Farines.

BLÉ DU MANITOBA! BLÉ DE RUSSIE!

ORGE! AVOINE! POIS!

GRAINES DE TREFLE ROUGE, BLANC, ETC., ETC.

Graines de toutes sortes!

TESSIER & PETIT.

FARINE "MAGICIENNE," "ARARIE" "SPRING EXTRA," "PATENTE" "MIDDINGS" "LAKE VIEW" "ROSE RUD" BLÉ D'INDE! FARINE DE BLÉ D'INDE JAUNE! ETC., ETC., ETC.,

N'oubliez pas de nous faire une visite avant de faire vos achats, nos bas prix vous surprendront.

AVANTAGES SPECIAUX

VENEZ-VOIR! VENEZ-VOIR!!

Tessier & Petit.

ELIE BEDARD



HORLOGER ET BIJOUTIER

En gros et en détail

245

RUE ST-PAUL, PALAIS, QUÉBEC

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, EPINGLES ET CHAINES EN GR.

SETS EN OR DE GUINÉE, BAGUES, JONCS, ALLIANCES

BAGUES EN DIAMANT.

SPECIALITES LUNETTES ET LORGNONS EN CRISTAL LAURANCE.

Lunettes Laurance, Lunettes d'Opéra, Pipes en écume de mer, Argenteries, Télescope, Accordéons.

Le tout garanti et vendu à plus bas prix que toute autre maison de la ville.

UNE VISITE EST SOLICITEE

9 dec. 89. 1 an.

SEL! SEL!! SEL!!!

EN RECEPTION EX BARK CIF

SAUS DE SEL

11 au tonneau

A VENDRE

EN RADE OU SUR LE QUAI

Aussi: Grains de toutes sortes, Fleur en quarts et en poches, Saindoux, Lard Canadien, Short cut, Mess, Thin mess, Barley, Gruau, etc., etc., et à des prix défiant toute compétition.

Une visite est sollicitée

A. Laroche, No 92 Rue St-Paul, Québec, 4 avril 18. 1 an.

N. RIOUX & Cie.

MARCHAND

EPICEREN GROS

93 & 100 RUE ST-PAUL QUÉBEC

Prix réduits pour argent comptant

Désirant faire une réduction de notre immense assortiment, consistant en Sirop, Sucre, Thé, Café, Riz, Barly, Tabac, Cigars, Raisins, et quantités de produits chimiques tel que Résine, Couperose, Indigo, etc, etc.

—AUSSI—

Huiles de toutes sortes en bouteilles et en futailles.

Brandy! Vins! Gin!

—ET—

—AUTRE LIQUEURS FINES—

VIN DE MESSE UNE SPÉCIALITÉ

Conserve alimentaire de toute espèce ou Caniste.

N. Rioux & Cie.

Fourures! Fourures!!

G.-R. RENFREW & CIE

désirent attirer l'attention de ceux qui ont l'intention d'acheter des fourures sur leur immense stock comprenant tout ce qu'il y a de nouveau et d'élégant en fait de modes en vogue à Paris et à New-York.

Nouvelles formes de CASQUES ou Creamer et en Seal pour Dames.

Nouveaux Sets en fourures pour Dames.

Peaux de Buffles, de toutes qualités.

Capots en Creamer, en Astracan et en Castor pour Messieurs.

G.-R. RENFREW & CIE 35 et 37, rue Buade, Hauteville, Québec

Charlatanisme!

La Société des pharmaciens s'occupe au moment, dit la "Patrie" d'un charlatan qui vend dans les campagnes, un certain élixir qui guérit de tous maux, qu'il appelle "Baume". Elle a fait analyser ce baume par une des écoles de médecine de la ville, dont le rapport constate que cette prétendue panacée universelle n'est qu'un composé inoffensif d'alcool, de poivre et d'huile de Safran. On parle de faire arrêter les personnes qui débitent ces produits du charlatanisme.

CLEOPHE SIMARD

HORLOGER, CHICOUTIMI

Les réparations des montres et de pendules sont faites promptement et avec le plus grand soin

AVIS AUX FAMILLES

Vous voulez économiser, ne manquez pas d'aller acheter à la

Nouvelle Epicerie

COIN DES RUES

BUTEAU ET ST-PAUL

Ancien poste de Rioux & Cie occupé pendant 17 ans par ce dernier

Assortiment d'épicerie des plus complets. Prix défiant toute compétition. Satisfaction parfaite.

Une visite est respectueusement sollicitée.

O. Rousseau

COIN DES RUES BUTEAU ET ST-PAUL

BASSE-VILLE.

4 juillet 89.—6 ms.

E.-V. HUDON

AGENT POUR LA

Glasgow & London

Compagnie d'assurance contre le FEU et les dommages causés par la Foudre.

Etablie en 1863

LECLERC & LETELLIER

IMPORTATEURS

48, RUE ST-PAUL, QUÉBEC

Epiceries, Vins, Liqueurs, Thés sucrés, Sirops, Provisions, Etc.

Extrait DU REGLEMENT DE L'HOTEL McLEAN

Baie des Ha! Ha!

Les voyageurs qui se font conduire à l'hôtel par des charretiers sont priés de ne pas introduire eux-mêmes ceux-ci dans l'hôtel; si, ils ont besoin de les faire entrer, ils doivent en prévenir le propriétaire qui les fera entrer lui-même.

Les charretiers voudront bien aussi prendre note de cet avis et se conduire en conséquence.

Pitre McLean,

F.-H. ANDREWS & Fils

1 RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

MARCHANDS

D'HUITRES

MALPEQUES

PRIX SPECIAUX.

SOINS PARTICULIERS.

DONNÉS A L'EXPORTATION.

HUITRES FRAICHES REÇUES TOUS LES JOURS.

16 oct.—90.

AUX MARCHANDS DU

SAGUENAY

ET

Lac St-Jean

Huile de Charbon pour approvisionnement, Huiles Astrale, Huiles Machine et Noire, Lampes, patrons nouveaux, en décors et couleur, Bru lers, Mèche, Cheminées Daisy Top, Verreries en cristal et variées de couleurs assorties, Cabarets, Poêles à l'Huile, Veilleuses, etc.

AVIS. Ne retardez point à acheter de l'Huile vu les prix, gouvernés par l'Association des R-ûneurs qui les élèveront avec la demande.

Les Séminaires, Collèges, ou Communautés pourront acheter aux plus bas prix en gros.

A.-E. VALLERAND,

67 RUE DALHOUSIE, QUÉBEC.

1 mai 1889.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1890—Arrangements d'été—1890

Le et après UNDI, le 15 septembre 1890, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:

LES TRAINS LAISSERONT LÉVIS Pour la Rivière-du-Loup et Campbellton..... 7.30

Pour Halifax et Saint-Jean (Express direct.)..... 14.30

Pour la Rivière-du-Loup..... 17.45

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS De la Rivière-du-Loup..... 5.15

De Halifax et St-Jean (Express direct.)..... 10.45

De Campbellton à la Rivière-du-Loup..... 12.35

Le char doctoir attaché au train express quittant la Pointe-Lévis à 14.50 se rend jusqu'à Halifax. Tous les chars sur cette voie sont éclairés à l'électricité et réchauffés par la vapeur de la locomotive.

Le train arrivant à Lévis à 10.45 voyagera tous les jours de la Rivière-du-Loup à Lévis.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, les taux de fret et des passagers en s'adressant à

T. LAVERDIÈRE

49 rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER

Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton N. B., 11 Sept. 1890.

NOS SPECIALITES

Boîtes à Cartes, à Cigars et à Cigarettes.

Bourses, portefeuilles, etc, en véritable cuir de Russie.

Chandelles de fantaisie de Vienne.

Marchandises françaises de goût.

Articles Italiens de goût.

plaqués Anglais.

Montres suisses et américaines.

Marchandises de goût en cuivre et en bronze.

Articles de table en argent solide.

G. SEIFERT,

EUROPEAN BAZAR

34, Rue de la Fabrique Québec.

LA PHENIX DE LONDRES

CONTRE LE FEU

CAPITAL: \$15,000,000.

M. CLAVEAU,

AGENT.

—RUE RACINE, CHICOUTIMI.—

1 an.—14 mai 90.

PRICE BROTHERS & Co

marchands de bois

Moulins à scie sur le Saguenay, à Chicoutimi.

“ “ Baie des Ha! Ha!

“ “ St-Etienne.

“ “ Sault-au-Cochon Bergeronnes